

L'évaluation formative, une réforme nécessaire ou encore possible aujourd'hui en Suisse romande ?

L'évaluation formative est un outil puissant pour réguler les apprentissages du point de vue de l'apprenant.e et de l'enseignant.e. En Suisse, dans les années 90, les instances politiques et les institutions éducatives ont mis en place des groupes de recherche pour réformer l'évaluation dans les écoles. Suite à cela, plusieurs cantons romands ont défini des lois et propositions pour modifier les structures et les pratiques évaluatives dans leur canton respectif. Ce travail fait un état des lieux de ces réformes et projets des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais. Il analyse notamment les discours politiques et l'ambiance générale au moment de l'introduction de ces réformes pour comprendre les enjeux que celles-ci entraînent. De là, nous démontrons les barrières des innovations pédagogiques et si de nouveaux changements sont possibles en Suisse romande. Une comparaison est faite avec le système des pays nordiques pour élargir le point de vue sur l'éducation. Finalement, plusieurs actions pouvant être entreprises sont proposées, comme une articulation entre évaluation formative et certificative en lieu et place de l'évaluation normative. Mais une réforme ne peut s'installer sans provoquer de critiques. Il faut donc les recevoir et savoir définir exactement le cadre dans laquelle la réforme s'inscrit pour éviter les malentendus.

Mots-clés : Évaluation formative, pratiques évaluatives, réformes scolaires, Suisse romande, institutions publiques.